
ANNEXE B

Décision du CCNR 11/12-0649 RDS concernant 5 à 7 (« Laprise branché! »)

La plainte

Le CCNR a reçu la plainte suivante en date du 24 novembre 2011. La plainte était en forme de communiqué de presse, mais la seule adresse dans la ligne de destinataire du courriel était le CCNR :

L'Association québécoise des personnes de petite taille réagit à des propos odieux tenus sur une grande chaîne de sport.

Montréal, le 24 novembre 2011. Les faits sont choquants : le 15 novembre dernier, dans le cadre de sa chronique « Laprise, branché » diffusée sur RDS, Michel Laprise présente une vidéo montrant un « nain graissé » utilisé comme une boule pour être lancé à plusieurs reprises sur un jeu de quilles. Comme si cela ne suffisait pas, il accompagne les images déjà outrageantes par des commentaires comme : « Si vous organisez le party de Noël, ça prend [...] un nain qui a le sens de l'humour et aussi, le plus important, ça vous prend une belle-sœur célibataire qui est prête à *dater* un nain, juste pour le temps des Fêtes. » Au début de sa chronique suivante, le 22 novembre, M. Laprise prend 15 secondes pour s'excuser d'avoir blessé certaines personnes. Pourtant, le mal est fait.

Selon Nathalie Vendruscolo, directrice de l'Association québécoise des personnes de petite taille (AQPPT), « la bêtise humaine est un grand mur auquel les personnes qui vivent avec une déficience se frappent plusieurs fois dans une vie. Dans le cas des personnes qui ont le nanisme, cela peut se produire plusieurs fois par semaine. Avec son embryon d'excuses publiques, monsieur Laprise n'a même pas retiré la pierre qu'il a lui-même posée sur le mur de la bêtise. Il faut que, tous ensemble, nous travaillions à faire tomber ce mur. »

Nous sommes en 2011, nous vivons dans une nation dite civilisée. Pourtant, une partie de la population fait encore l'objet de brimades, d'attitudes barbares et de propos dégradants et ce manque de respect passe pour de l'humour. Alors qu'on ne saurait s'attaquer à d'autres catégories de citoyens, on rit encore des « nains » comme on les appelle, on banalise les mauvaises blagues à leur endroit et on les utilise comme des objets en toute impunité.

Le nanisme est une condition médicale sérieuse. Il est temps de cesser de bafouer les personnes qui y sont confrontées en se croyant bien drôle. Avec l'aide de M. Laprise, des médias et de toute la population, faisons gagner la dignité humaine!

À propos de l'AQPPT :

Organisme à but non lucratif fondé en 1976, l'Association québécoise des personnes de petite taille (AQPPT) regroupe les personnes ayant le nanisme, adultes et enfants, ainsi que les membres de leur famille. Sa mission est de promouvoir la cause et de défendre les intérêts des personnes de petite taille en favorisant leur intégration sociale, scolaire et professionnelle. Elle procure des services de référence, de soutien, de sensibilisation et organise des activités sociales en vue de briser l'isolement. Travaillant à faire reconnaître le nanisme comme un handicap à prendre au sérieux, l'AQPPT est également très active dans la défense des droits des personnes handicapées.

- 30 -

Source : Association québécoise des personnes de petite taille

Pour renseignements :

Karine Villeneuve, agente d'information, AQPPT

Téléphone : 514-521-9671 – Télécopieur : 514-521-3369

Courriel : info@aqppt.org – Site Internet : www.aqppt.org

Le CCNR a expliqué à la plaignante que le Conseil a besoin de l'heure de l'émission afin de poursuivre la plainte. La plaignante a fourni ce renseignement le 29 novembre. Elle a également joint la transcription et la description de la séquence initiale et des excuses.

Nous remercions le Conseil canadien des normes de la radiotélévision de considérer notre plainte concernant des propos diffamatoires à l'endroit des gens ayant le nanisme lors de la chronique « Laprise, branchée », de l'émission « Le 5@7 » diffusée sur RDS le 15 novembre dernier.

Voici les informations demandées :

Objet de la plainte

Émission « Le 5@7 » Chronique « Laprise, branché »

15 novembre 2011

Entre 17 h et 19 h (vers 17 h 40)

RDS

Lien web de la chronique : <http://www.rds.ca/zv2/index.html?video=59076>

Excuses faites par Michel Laprise lors de sa chronique suivante

Émission « Le 5@7 » Chronique « Laprise, branché »

22 novembre 2011

Entre 17 h et 19 h (vers 17 h 45)

RDS

Lien web de la chronique : <http://www.rds.ca/zv2/index.html?video=59404>

De plus, nous vous faisons parvenir un verbatim des commentaires des chroniqueurs et une description de la vidéo présentée le 15 novembre ainsi qu'un verbatim des minces excuses faites par M. Michel Laprise le 22 novembre.

Espérant le tout conforme à votre demande. Nous sommes disponibles en tout temps si vous avez désiré des informations supplémentaires. De plus, vous pouvez contacter au besoin la

directrice de l'Association québécoise des personnes de petite taille, M^{me} Nathalie Vendruscolo au 514-521-9671 ou par courriel à direction@aqppt.org.

Nous vous prions de recevoir, Madame, nos salutations les meilleures.

Émission : 5 à 7 sur RDS Sport

Nom de la chronique : « Laprise, branché! »

Chroniqueur : Michel Laprise

Émission du 15 novembre 2011

Le contenu de sa chronique provient du public, qu'il lui envoie des vidéos drôles.

Conversation

Michel Laprise : Plusieurs personnes nous ont envoyé des vidéos drôles en lien avec (vous vous souvenez, il y a quelques semaines) un dromadaire qui faisait une course avec 4 nains. Plusieurs personnes ont envoyé plein de vidéos là-dessus.

Autre commentateur : C'est une suite...

Michel Laprise : Ce n'est pas vraiment une suite, il y a plein de vidéos là-dessus. Je sais que ce n'est pas nécessairement gentil de montrer des vidéos comme ça mais c'est drôle. Je vous en présente un dernier... regardez bien c'est la dernière fois qu'on vous présente une vidéo de nain.

Autre commentateur : On ne s'acharne pas...

Michel Laprise : Si vous organisez le party de Noël et vous ne savez pas quoi faire comme activités, voici ce que vous pouvez faire. Jouer au bowling avec un nain graissé. Ça vous prend une grande feuille de caoutchouc, ça vous prend de l'huile, ça vous prend un nain qui a le sens de l'humour et aussi, le plus important, ça vous prend une belle-sœur célibataire qui est prête à dater un nain, juste pour le temps des fêtes.

Autre commentateur : Non, y a comme un malaise sur le plateau, Michel.

Michel Laprise : C'est ce que je vous dis, ce n'est pas nécessairement gentil, mais dernier –

Autre commentateur : La belle-sœur à dater un nain.

Michel Laprise : Ben oui, ça prend ça, c'est important... non

Autre commentateur : Oui, effectivement....

Michel Laprise : Y en a qui fait des dalots, mais attention, le dernier coup.

Autre commentateur : On va le regarder d'un autre angle.

Michel : Regarder la bedaine... ça doit faire mal.

Autre commentateur : Il l'a poigné un p'tit peu sur le plancher de bois franc.

Michel Laprise : Oui, il l'a raté là mais la petite personne avait l'air quand même à aimer ça, elle avait l'air à avoir du fun.

Autre commentateur : Oui, c'est sûr quand t'es enduit de Crisco comme ça, t'as du fun, on t'envoie dans les quilles...

Autre commentateur : On l'a pas vu rire en tout cas la petite personne –

Michel : Non mais en tout cas, il glissait bien, c'est ça l'important.

Contenu de la vidéo présentée à la Chronique « Laprise, branché! » :

- La vidéo se passe dans une salle publique. En arrière-plan près des murs, il y a quelques tables avec des verres de bière. Il n'y a pas d'autre décor.
- La vidéo débute par une personne de petite taille [ppt], de dos en slip noir, qui se déhanche devant un public d'une vingtaine de personnes.
- On voit en arrière-plan une personne dans le public prendre une photo avec son cellulaire de la ppt en train de se déhancher.
- La caméra est face à l'action, on voit deux gars de taille régulière qui font la bascule à la ppt, qui est face contre le sol.
- Après 2 bascules, ils lancent la ppt qui glisse sur le ventre sur un morceau de plastique enduit d'huile. On voit la ppt de côté percuter les quilles. La caméra filme les deux gars en train de se taper dans les mains en signe de fierté.
- La caméra est à gauche devant eux. Les deux gars de taille régulière prennent la ppt par une jambe et un bras. La ppt est face contre le sol. Les gars avancent un peu avec la ppt dans leurs mains, lui font trois fois la bascule avant de la lâcher. La caméra suit la ppt pendant qu'il glisse. On voit la ppt de côté percuter les quilles. Une fois rendu au bout, un gars de taille régulière est penché et l'attend pour l'empêcher de percuter le mur du fond de la salle.
- La caméra est du côté gauche en face, les deux gars de taille régulière font une bascule à la ppt et la lâche. La ppt glisse la tête première vers les quilles. La caméra est derrière la ppt qu'on voit glisser en passant près des quilles sans les percuter.
- La caméra est derrière les deux gars de taille régulière, ils prennent la ppt par une jambe et un bras, avancent près du plastique lui font 2 bascules et ils lâchent la ppt qui tombe sur la bedaine et glisse près des quilles sans les percuter.

Excuse de Laprise

« Oui, oui, clarifier un point. Dans ma chronique, des fois, il arrive de présenter des vidéos, de tenir des commentaires aussi qui sont à la limite de l'acceptable. La semaine passée, j'ai dépassé cette limite-là. Il y a des gens qui m'ont écrit. Pis c'est correct qu'on dépasse la limite, c'est bien qu'on se le fasse dire. Pour les gens pour qui ç'a causé du tort, je tiens à m'excuser. »

La réponse du télédiffuseur

RDS a envoyé une réponse à la plaignante en date du 5 décembre :

Nous avons bien pris connaissance de votre mécontentement et de votre déception en regard du contenu de la chronique « Laprise, branché » présentée dans le cadre de l'émission le 5 à 7, le 15 novembre dernier, sur les ondes de RDS.

RDS prend votre requête très au sérieux et reconnaît que le contenu de cette chronique, présentant des images et propos d'un goût discutable au sujet de personnes atteintes de nanisme, était déplacé et malhabile. L'équipe du 5 à 7 a d'ailleurs été rencontrée à la suite de cet incident et elle a reconnu son erreur. De plus, monsieur Laprise a présenté des excuses sincères, en ondes, dès sa chronique suivante, le 22 novembre.

Nous avons à cœur le respect des personnes ainsi que l'opinion de notre auditoire et nous sommes désolés si vous vous êtes sentie blessée par cette chronique. Nous vous présentons nos excuses, ainsi qu'à toutes les personnes que ce contenu a pu choquer, et nous vous assurons qu'un suivi sera exercé afin d'éviter qu'une telle situation se reproduise.

Nous tenons également à vous mentionner que le Réseau des sports est membre en règle du Conseil canadien des normes de la radiodiffusion [*sic*] et que nous adhérons aux politiques du Conseil.

Correspondance additionnelle

L'Association plaignante a envoyé le courriel suivant le 16 janvier 2012 :

Par le présent courriel, j'aimerais vous faire savoir que, suite à une émission diffusée le 15 novembre par le Réseau des sports et jugée infamante pour les personnes de petite taille, les réponses que nous avons reçues (une à ma collègue [K. V.], une autre au Président du Conseil d'administration de notre organisme, [S. L.]) ne nous sont pas apparues satisfaisantes. En effet, dans sa lettre du 28 novembre, Monsieur [L.] demandait à être reçu par la direction de la chaîne et cette requête est restée sans suite. Les lettres [du Président et directeur général] et les faibles excuses présentées par l'animateur le 22 novembre nous semblent nettement insuffisantes en regard du dommage causé à l'image des personnes que nous représentons.